

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, délivre cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°016/2020

A

L'Agence Locale d'Exécution "ALE" Caritas Développement KENGE

Après avoir reçu la convention de marché public n° 6934/PRRIS/BCECO/DG/DPM/AAS/2019/SC conclue avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel pour un montant total hors taxe de dollars américains nonante-huit mille sept cent trente-neuf, vingt centimes (USD 98.739,20) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 29/10/2020

Pour servir et valoir ce que de droit
Sceau de l'Etablissement

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général